



Abus de confiance d'un membre de la famille

Par **djiboutboy**, le **29/06/2009** à **18:43**

Bonjour,

Ma propre soeur qui avait procuration sur mon compte m'a volé une grosse somme d'argent. Elle m'a rédigé une reconnaissance de dette et s'est engagée à me rembourser. Elle m'a remis plusieurs chèques, sur lesquels elle a fait immédiatement opposition en les déclarant perdus. Les chèques me sont revenus impayés avec des frais de banque à ma charge... Comment prouver que c'est bien elle qui a émis ces chèques? Quels recours ai-je? S'agit-il bien d'un abus de confiance? La reconnaissance de dette a-t-elle une valeur juridique?

Je vous remercie pour vos réponses.